



Association des religieuses
pour les droits des femmes

Reli- femmes

DANS CE NUMÉRO

Cette année 2016 marque le trentième anniversaire de la création de l'ARDF connue jusqu'à 2010 sous le nom de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes (ARPF). Pour l'occasion, Reli-femmes a recueilli la parole de quatre témoins qui ont porté le flambeau à l'une ou l'autre époque de ces trois décennies. Ces témoignages sont consignés dans la page de l'À propos.

Au long de son histoire, l'Association a tenté de cultiver une solidarité de plus en plus marquée avec les femmes autochtones. À la suite de la publication du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, une femme autochtone, Nicole O'Bomsawin, a été invitée à documenter le contexte de cette Commission. Elle fait remonter la problématique autochtone à l'histoire des politiques assimilatrices canadiennes, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à un passé très récent. Elle souligne au passage comment les femmes autochtones ont été affectées par les décisions politiques historiques. Son optimisme l'amène à déceler des signes d'espoir dans les mobilisations contemporaines.

La rédaction

EN MOUVEMENT

Femmes en ENVIRONNEMENT

Le dimanche 6 mars, à la veille du début des audiences du BAPE sur le projet d'oléoduc Énergie Est, des centaines de femmes ont manifesté à Sorel-Tracy, en Montérégie, contre le projet controversé de pipeline TransCanada. Le rassemblement, qui s'est déroulé devant les réservoirs de pétrole de l'entreprise Kildair, visait à dénoncer les conséquences environnementales du projet.

L'action portait la signature du Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE). Celui-ci a pour mission de « créer et de promouvoir des actions novatrices et de fournir un espace de dialogue aux femmes afin d'améliorer la qualité de l'environnement, la santé et le bien-être ». Le Réseau estime qu'il est impératif d'aborder les questions d'environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes.

Il vise notamment à réseauter les femmes intéressées par le développement durable et l'environnement, à

renforcer les capacités d'intervention des femmes dans les domaines du développement durable et de l'environnement, à sensibiliser la population sur les liens entre l'environnement, les femmes et la santé, à contribuer à la protection de l'environnement et au développe-



Crédit : Le Devoir, 7 mars 2016

ment durable par des actions concrètes telles la manifestation du 6 mars.

Le Réseau québécois des femmes en environnement a initié le Conseil québécois des événements écoresponsables. Celui-ci est devenu, en 2016 partenaire de Tourisme Montréal en développement durable.

Céline Beaulieu, CND



Association des religieuses
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,
Bulletin de l'ARDF
N° 87 - MAI 2016**

Édité trois fois l'an par
l'Association des religieuses
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association
est de participer, dans
une perspective évangélique,
au processus d'affirmation
et de libération des femmes
dans la société et dans
l'Église, en alliance avec
d'autres réseaux.**

Équipe de rédaction:
Céline Beaulieu, CND,
Suzanne Bolduc, FSP,
Céline Dubé, CND,
Camilla Martin, NDA,
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières:
Les membres
de l'Équipe de coordination,
Léona Deschamps, RSR,
Réjeanne Dubé, NDA,
Fernande Themens.

Infographie:
Nathalie Tassé

Conception graphique:
René St-Amand

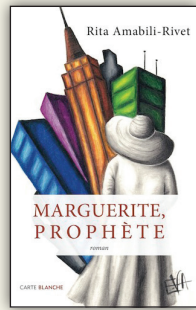
Impression:
Groupe Laurier

Expédition:
Suzanne Bolduc, FSP
et des bénévoles, secrétariat
de l'ASMDM

Abonnement
(taxes incluses)
Canada: 12 \$
Étranger: 15 \$

Reproduction permise
sous réserve d'en
mentionner la source.

Correspondance:
Louise Bégin,
1555, ave Docteur-Penfield
Montréal (Québec) H3G 1C6
Tel.: 514 938-0893 poste 207
louise.begin2@videotron.ca



Rita Amabili-Rivet,
Marguerite, prophète,
Éditions Carte Blanche,
Québec, 2014, 268 p.

Née à Montréal, d'une famille d'origine italienne, Rita Amabili, d'abord infirmière, se consacre à l'écriture après ses études en théologie. Depuis 1997, elle a publié des recueils de poésie, des romans historiques et des œuvres pour la jeunesse. Avec «Marguerite, prophète», l'auteure évoque le partage de sa foi, en traitant du respect des droits humains, de l'accueil des personnes immigrantes et d'une nécessaire inclusion selon la théologie féministe. Pour ce faire, l'héroïne de son roman croit, plus que jamais à quatre-vingt-un ans, à la solidarité, au partage et à la compassion. L'œuvre romanesque comporte, entre le préambule et l'épilogue, trois parties initiées chacune par un récit évangélique.

C'est par la rencontre de deux différences au puits de Jacob, «Jésus et la Samaritaine» (Jean 4, 4, 42), que l'auteure ouvre la première partie de son ouvrage. À l'image de cet événement, les copropriétaires de l'immeuble du boulevard de La Vérendrye, à Montréal, se réfugient graduellement chez Marguerite: Julie hantée par le souvenir de son premier mari, père du petit Pascal, qui tente de former un couple avec Alexandre, un ex-prêtre; Christiane dessinatrice de mode qui vit avec Jean-Sébastien, un professeur qui lutte contre le cancer; Zakaria, un jeune veuf marocain musulman; Dyela une Québécoise-Haïtienne. Au fil des jours, ces hommes et ces femmes à la vie si diversifiée prennent, grâce à la rassembleuse charismatique, le risque de se connaître, de se reconnaître, de s'entraider, de s'aimer et de prier selon les propositions de la Bible ou du Coran.

La romancière introduit la deuxième partie de son ouvrage avec le récit évangélique «Un homme et ses deux fils» (Luc 15, 11-32). Dans la relecture de celui-ci, l'allégeance féministe de

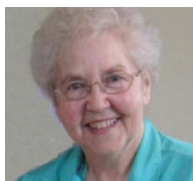
Marguerite est largement exprimée. Lors des diverses rencontres autour de sa table accueillante, d'une confiance à l'autre, d'une question à l'autre, d'une inquiétude à l'autre, elle convie chaque personne à reconnaître son périple de vie dans la compassion d'un Dieu intensément père et mère. La doyenne se permet même d'offrir une réécriture du récit de Luc pour un partage libérateur des vérités figées de leur foi. Elle entend faire connaître son Dieu qui n'a rien à voir avec le pouvoir.

Avec «Les disciples d'Emmaüs sur la route» (Luc 24, 13-35) qui introduit la troisième partie du roman, l'auteure entraîne les personnes de diverses religions entourant Marguerite à cheminer accompagnées par l'Autre. Les aventures vécues s'alignent malgré les brouillards, les lenteurs de la marche, les obstacles et la longueur du chemin personnel. Ensemble, on découvre la Présence dans le suicide d'Alexandre, l'homosexualité de Philippe, le retour fatal dans son pays d'origine de Josip, le projet de Jean-Sébastien pour contrer le cancer, l'accueil d'un nouveau-né et la célébration d'un mariage monogame. La communauté interreligieuse de l'immeuble se manifeste encore dans les périphéries existentielles des diverses professions des copropriétaires.

Ce roman de Rita Amabili-Rivet, ponctué de petites icônes, laisse entendre que la vie s'invente à petits pas dans le temps et l'espace. Les descriptions séduisantes, les dialogues inspirants, et les monologues intérieurs s'entrecroisent au fil du récit romanesque accentuant le plaisir de lire et d'imiter Marguerite, la rassembleuse de l'immeuble du boulevard de La Vérendrye.

Léona Deschamps, RSR

À l'occasion du 30^e, des témoins prennent parole



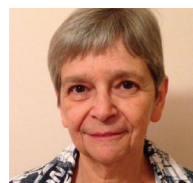
Pourquoi suis-je restée dans l'ARDF en 1985?

Il me faut remonter aux cinq premières années vécues avec le Groupe de travail. J'assistais à la première rencontre des répondantes, en 1980. J'ouvre les yeux: je n'étais pas conscientisée aux problèmes des femmes ou si peu.

Lorsqu'à la réunion du comité de direction du 11 novembre 1985, il a fallu se prononcer face à la dissolution du Groupe, ma réponse fut instantanée: «On ne peut faire cela sans consulter les répondantes.» Cinq assemblées annuelles avaient tissé des liens solides et je leur étais attachée. Nous ne pouvions arrêter là!

À la réunion de 1986, une nouvelle Association voit le jour. J'y serai impliquée jusqu'en 1993. La «conversion» commencée en 1980 se poursuit toujours en moi. Oui, j'ai cru à l'ARPF et j'y crois toujours.

Nellie LeBel, RSR



Femmes et religieuses solidaires

Depuis 1986, notre engagement indéfectible comme religieuses avec les femmes d'ici et d'ailleurs s'exprime

dans la solidarité. D'abord, le choix d'unir nos forces et de faire alliance avec nos consœurs laïques en dit long. La collaboration déjà établie entre les membres des différentes communautés constituait une base solide.

Il est bon aussi de constater que la mutualité s'est développée avec l'apport régulier des organismes de femmes, une chance de faire l'analyse de la conjoncture et d'établir les priorités d'action. Une source extraordinaire d'inspiration et une solidarité grandissante!

Céline Dubé, CND



Comment ai-je tenu la flamme avec d'autres?

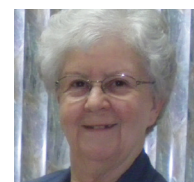
Particulièrement par les sessions de formation, les alliances créées avec d'autres groupes de femmes et la transformation de notre structure organisationnelle, passant du modèle patriarcal au modèle démocratique.

En effet, devenue membre de l'Association en 1989 et reconnue comme formatrice utilisant l'approche de conscientisation de Paulo Freire, ce fut une réelle source de dynamisme pour moi que de participer à la formation des membres et des communautés locales du Québec.

Il en a été de même pour impliquer l'Association dans l'organisation de la

Marche du pain et des roses. Ainsi, le mouvement des femmes a découvert que des religieuses féministes étaient solidaires de leurs combats et les sœurs ont eu l'opportunité de côtoyer la dure réalité des femmes appauvries, autochtones et immigrantes.

Gisèle Ampleman, SA



Au tournant de l'an 2000

Élue en juin 2000 comme coordonnatrice de l'Association, j'ai pu rêver à une association qui s'inscrit dans l'inevitable marche vers la libération des femmes. Quel moment favorable que ce 21^e siècle qui s'ouvre, chargé de promesses, mais traînant avec lui les contradictions de nos systèmes politiques, économiques et religieux!

Le dynamisme de l'équipe de coordination se déploie dès le départ dans la préparation de la 1^{ère} action de la Marche Mondiale des Femmes. Le coude-à-coude des 40 000 marcheuses dans les rues de Montréal crée un mouvement de solidarité qui renforce le désir de continuer à travailler en partenariat avec d'autres groupes féministes. Ma fierté prend racine dans la fidélité et l'engagement de nos membres qui, quel que soit leur âge, se sont mobilisées en faveur des droits des femmes.

Pierrette Bertrand, OFSJ

La réconciliation, une idée nouvelle ?



Nicole O'Bomsawin
anthropologue abénaquise

Avant de parler du rapport de la Commission Vérité Réconciliation (CVR), il m'apparaît essentiel de parler brièvement de la Commission royale sur les peuples autochtones, car il s'agit de la plus importante commission royale ayant siégé au Canada. Son rapport déposé en 1996 exhortait les Canadiens et Canadiennes à commencer un processus national de réconciliation. Elle proposait de changer les bases de la relation du Canada avec les peuples autochtones. Ce rapport en cinq volumes formulait quatre cents recommandations. La majorité de ces recommandations n'ont jamais été mises en œuvre.

Bref historique et objectif de la CVR

C'est grâce au courage et à la détermination des anciens élèves (les survivants du système des pensionnats indiens du Canada) que la CVR a été mise sur pied en 2008. Ces anciens élèves ont travaillé pendant des dizaines d'années pour mettre à l'ordre du jour national cet épisode des pensionnats indiens. La commission visait plusieurs objectifs : offrir

à ceux et celles qui ont été marqués par les pensionnats un environnement respectueux pour décrire leur expérience ; recueillir et publier ces récits pour faire connaître à la population canadienne ces histoires mais aussi les séquelles pour les communautés autochtones ; favoriser la guérison des communautés autochtones et la réconciliation entre les Autochtones et les Canadiens et Canadiennes non-autochtones.

La colonisation et les politiques canadiennes

Pendant plus d'un siècle, les politiques du Canada à l'égard des autochtones étaient d'éliminer leurs gouvernements, d'ignorer leurs droits et, par un processus d'assimilation, de faire en sorte que ces peuples cessent d'exister. La mise en place des pensionnats était un élément central de cette politique.

Voici comment, en 1883, le premier ministre du Canada, sir John A. Macdonald, s'adresse à la chambre des communes pour justifier la politique des pensionnats : « Lorsque l'école est sur la réserve, l'enfant vit avec ses parents qui sont sauvages ; il est entouré de sauvages et, bien qu'il puisse apprendre à lire et écrire, ses habitudes, son éducation domestique et ses façons de penser restent celles des sauvages... On a fortement insisté auprès de moi, comme chef du département de l'Intérieur, pour soustraire autant que possible les enfants sauvages à l'influence de leurs parents ; or le seul moyen d'y parvenir serait de placer ces enfants dans des écoles industrielles centrales où ils adopteront les habitudes et les façons de penser des blancs. »

En 1920, Duncan Campbell Scott alors sous-ministre des affaires indiennes déclare : « Notre but est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien au Canada qui n'a pas été intégré à la société ». En établissant ces pensionnats, le gouvernement canadien a déclaré que les autochtones étaient des parents inaptes. Le gouvernement insistait également pour qu'on décourage les enfants de parler leur propre langue, voire même qu'on l'interdise.

Parallèlement, la loi sur les Indiens adoptée en 1876, affectait la vie dans les « réserves » en imposant un système de conseil de bande, en omettant de considérer le rôle traditionnel des femmes, en interdisant les pratiques spirituelles et en confisquant les objets sacrés.

Les femmes autochtones ont été particulièrement touchées par cette loi, en les privant de leur identité ainsi que celle de leurs enfants lorsqu'elles épousaient des hommes non-autochtones, une façon radicale de diminuer le nombre d'Indiens. Ainsi, les femmes Autochtones ont quitté leur communauté et plusieurs n'y sont jamais retournées.

En 1969, le gouvernement de Pierre Elliot Trudeau a voulu remplacer la loi sur les Indiens par le livre blanc sur la politique indienne. Ce livre blanc faisait en sorte que les Indiens devenaient des citoyens comme les autres, avec les mêmes droits et libertés et les mêmes obligations. Il rejetait leur statut particulier, supprimait les terres de réserve et mettait fin aux revendications territoriales. Les Indiens souhaitaient plutôt faire respecter leur relation de nation à

nation avec le gouvernement et renforcer leurs droits sur le territoire.

En 2007, lorsque le Canada refuse de signer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la société civile canadienne, indignée par ce refus, se mobilise et multiplie les démarches pour forcer le Canada à signer la Déclaration. Ce qu'il fera en 2010 sous la pression populaire.

Malgré les mesures coercitives adoptées par le gouvernement canadien, les Autochtones ont refusé d'abandonner leur identité. Il faut toutefois reconnaître que les peuples autochtones du Canada continuent d'évoluer dans un cadre marqué par le colonialisme et le racisme.

Les impacts de la colonisation

Il existe toujours aujourd'hui un écart important en matière de santé et de qualité de vie entre la population autochtone et la population canadienne. À cela s'ajoutent les traumatismes intergénérationnels, le décrochage scolaire et les inégalités de genre. En milieu urbain, des difficultés supplémentaires s'ajoutent pour les autochtones: isolement social, itinérance, chômage chronique et discrimination. Plusieurs autochtones ne parlent plus leur langue et sont à la recherche de repères culturels. D'autres ont développé la honte d'être autochtones, sans parler de la division basée sur le pourcentage de sang indien ou sur le statut.

Pour la société canadienne les impacts se traduisent par une méconnaissance des réalités des Autochtones, un manque de conscientisation et d'éducation populaire,

ce qui engendre des préjugés tenaces et le maintien d'une pensée colonialiste. Ceci explique en partie pourquoi les rapports entre autochtones et allochtones ne sont jamais simples du fait de la colonisation qui continue de peser sur cette relation.

Des signes d'espoir

Dès l'automne 2004, la Fédération des Femmes du Québec et Femmes Autochtones du Québec signent une déclaration solennelle de solidarité qui sera renouvelée en septembre 2015. La Marche mondiale des femmes d'octobre 2015 à Trois-Rivières a fait une grande place aux revendications des femmes autochtones, sous le thème « Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires ». Ce thème a eu un écho dans les communautés autochtones qui réclamaient depuis longtemps une enquête nationale sur les disparitions et meurtres des femmes autochtones. Des organismes comme Femmes Autochtones du Québec ont assumé un leadership important pour alerter la société canadienne au sujet de ces crimes. Pensons aussi à toutes les militantes d'Idle no more qui ont secoué le pays entier afin de protéger le territoire et les cours d'eau. Ce sont plus de 10,000 femmes qui ont marché en solidarité avec les femmes Autochtones à l'automne 2015.

Le leadership autochtone se renouvelle grâce à l'engagement croissant des femmes mais aussi de jeunes autochtones qui s'investissent dans la réserve mais également dans les grands centres urbains, ceci étant une façon dynamique de lutter contre la discrimination et les stéréotypes toujours présents envers les Autochtones.

L'élection d'un nouveau gouvernement à Ottawa laisse entrevoir un meilleur avenir, la nomination de deux ministres Autochtones a été reçue comme un pas dans la bonne direction. Ce gouvernement a déjà annoncé la tenue d'une enquête nationale sur les disparitions et les meurtres des filles et femmes Autochtones; il reste à voir comment il donnera suite aux 94 recommandations de la CVR. Un des principes de la réconciliation exige une volonté politique, un leadership conjoint, ainsi qu'un investissement important de ressources. Il devra créer une société plus équitable pour combler les écarts importants sur les plans social, économique et de la santé qui existent entre les Autochtones et les Canadiens.

Des attitudes à changer pour entreprendre une vraie réconciliation

Cesser de perpétuer le concept inspiré par l'idée paternaliste que seuls les autochtones ont besoin de guérison.

Reconnaître que tous les Canadiens et Canadiennes partagent la responsabilité de l'établissement et du maintien des relations mutuellement respectueuses.

Engager un dialogue en vue de la réconciliation en adoptant une attitude d'humilité et de respect.

Nous avons tous des histoires à raconter et pour arriver à une plus grande tolérance et une meilleure compréhension nous devons écouter les histoires des autres...

MONTREAL

Quarante femmes sont réunies, le samedi 20 février, pour établir de nouveaux liens avec les femmes autochtones.

Madame Francine Cabana de la CRC nous situe quant aux faits historiques qui ont mené à de nombreux conflits avec les peuples autochtones. En 1867, le gouvernement fédéral a défini le statut indien qui devait être temporaire. Le territoire appartenant à la Couronne, les Indiens n'ont qu'un certificat de possession. En 1951, on établit des réserves indiennes et par la suite des pensionnats résidentiels en vue de l'assimilation de cette population : un génocide ethnique, quoi !

La Commission Vérité Réconciliation, créée en 2008, donne un espoir, pour tisser notre reconnaissance mutuelle, autochtones et non-autochtones. Les excuses de M. Harper ne suffisent pas. Les Premières nations s'attendent à des gestes de réparation.

Madame Nicole O'Bomsawin, une Abénaquise, apporte des suggestions pertinentes : enseigner, même refaire l'histoire de la Confédération ; se rassembler pour nourrir une mémoire collective ; partager des responsabilités avec le gouvernement ; guérir ses blessures. Son projet : CERCLE DE CONFIANCE est un des outils pour guérir. Des personnes des deux groupes concernés se rencontrent pour dialoguer d'égal à égal et chercher des pistes de réconciliation.

Madame Rose-Anne Gosselin, métisse, présente l'atelier RE-TOUR À L'ESPRIT, un outil de communication favorisant



Montréal, 20 février 2016

la guérison des blessures et des divisions. Toute personne a le pouvoir de créer de nouvelles possibilités, de trouver des solutions et de faire du changement dans l'orientation de sa vie. Il en résulte une plus grande confiance en soi, des relations plus fortes avec les autres.

À la suite de ces interventions, une question nous interpelle : nos efforts nous mobilisent-ils pour honorer la vérité et favoriser la réconciliation ?

Au dîner, un toast est porté à la journée du 8 mars et moult souhaits sont exprimés en l'honneur des femmes d'ici et d'ailleurs.

Source : Michelle Beaulieu, CND

QUÉBEC

Une tempête ayant perturbé le projet de la rencontre prévue en février, la personne ressource Élisabeth Desgranges, de Développement et Paix, nous a présenté en mars son exposé-échange à partir d'un diaporama (présentation Power Point). L'objectif était d'approfondir la vulnérabilité des femmes, en particulier au plan de la santé, face aux changements climatiques. En plus de mettre en lumière les impacts directs et indirects des changements climatiques sur la santé de la population et majoritairement des femmes, l'exposé mène au constat suivant : la voix des femmes occupe trop peu de

place dans la lutte aux changements climatiques alors que cette voix est vitale « pour l'avenir du monde et pas seulement pour l'avenir des femmes ». (Amartya Sen).

Même si le sujet a déjà été traité lors de la journée de formation de l'AG 2015 de l'ARDF, il reste beaucoup à approfondir afin de passer à l'action au quotidien. L'exposé-échange d'Élisabeth Desgranges est éclairant et stimulant.

Source : Louise Turmel, RJM

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

L'alliance avec Récif 02, la Table régionale des groupes de femmes, permet aux membres de se connaître ainsi que de participer aux prises de parole et à des initiatives des réseaux de femmes de la région.

Ainsi, dans le cadre de la consultation publique pour la mise à jour de la politique « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait », la Table a complété le mémoire élaboré par le Réseau provincial, en y ajoutant les couleurs régionales de la réalité des femmes au Saguenay-Lac-Jean à partir des actions, réalisations, études et analyses des dernières années faites par Récif 02. Les Tables sont les premières touchées par les politiques d'austérité du présent gouvernement.

Une initiative du Centre féminin du Saguenay propose à des femmes ayant reçu des services d'hébergement un séjour gratuit dans la nature (Lac Simoncouche). Ce projet se réalise au moyen de marrainage par des femmes solidaires du mieux-être d'autres femmes plus fragilisées. À raison de cent dollars par personne ou cinquante dollars chacune, s'il y a deux marraines ou vingt-cinq dollars si quatre marraines se mobilisent pour une participante. Voilà la créativité et la solidarité à l'œuvre!

Source: Françoise Gagnon, NDBC

ESTRIE

Le Centre de femmes « Le Séjour de la Bonne Œuvre » est fondé depuis 1987. Sa mission est d'ouvrir ce lieu aux femmes, mères et enfants, victimes de violence et/ou vivant de multiples problématiques sociales. Ce Centre travaille en étroite collaboration avec les différents milieux communautaires de la région.

En solidarité avec les responsables et les femmes de ce Centre, l'équipe régionale a vécu la campagne des 12 jours pour l'élimination de la violence envers les femmes, campagne marquée par la distribution de beaux sacs résistants portant comme inscription dans les deux langues (français et anglais) « La violence faite aux femmes, plus jamais ». Une membre de l'équipe régionale, en plus d'être bien présente pour répondre à tout besoin qui surgit à ce Centre d'hébergement, donne aux femmes une formation, comportant quatre sessions par année ayant pour thème: « La quête de sens ».

Également, une participation active de l'équipe, à la « Vigile pour les femmes autochtones disparues et assassinées » a été fortement appréciée et a facilité l'approche de ces diverses nations, si bien qu'elles sont venues vers nous pour dire et redire combien elles étaient touchées de la présence des religieuses à leurs symboliques célébrations.



Estrie, 16 mars 2016

Plus récemment, le travail a porté sur l'organisation de la journée du 8 mars. Deux belles activités étaient prévues pour cette célébration de la Journée des femmes. Comme première, une invitation intercommunautaire est faite aux religieuses à se rendre chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille afin d'entendre une conférence avec audio-visuel sur le « Rôle de l'ARDF » pour venir en aide aux femmes face à toutes les situations vécues. Un montage a été présenté sur la vie de tous les jours au Centre de la Bonne Œuvre, centre où une collaboration de l'équipe est promise cette année. En cette journée du 8 mars, c'est à Coaticook que le groupe s'est dirigé pour le partage d'un repas avec les personnes des divers comités qui s'occupent des femmes en toutes situations.

Source: Denise Roy, PSSSF

Solidarité en gestation

En 1987, des religieuses de Sherbrooke se sentent interpellées : créer une solidarité entre elles afin de venir en aide aux femmes et aux personnes marginalisées de toutes conditions, la plupart du temps désocialisées ! Soeur Marie Mercier, FCSCJ, (âgée aujourd'hui de 105 ans), lançait ainsi, dans l'Estrie, l'Association des religieuses pour la promotion des femmes. Elle affirmait : « L'analyse de nos attitudes et de nos comportements à chacune a été ce sur quoi les débuts ont donné l'élan dont nous avons besoin pour partir de bon pied, dira-t-elle ! Ce qui importait le plus, c'était de créer un lieu, un espace pour réfléchir sur la condition des femmes afin de se laisser apprivoiser par leurs besoins, leurs luttes pour le respect de leurs droits fondamentaux ! »

Petit à petit, des programmes d'études sont instaurés pour les femmes œuvrant déjà dans des centres d'aide. Des personnes-ressources ou travailleuses sociales sont invitées à venir former et informer les nouvelles membres pour qu'elles s'engagent à leur tour. Le but est de rester éveillées afin de se ressourcer et de mieux connaître « les femmes et le syndicalisme » de même que « les femmes en Église ». Et, dès l'année 1990, un premier plan d'action était présenté à environ 32 religieuses intéressées par le « Comité de la Promotion des Femmes ». L'engagement des religieuses à cette cause marquait bien la pertinence de le maintenir et d'inviter des membres d'autres congrégations à s'y joindre par solidarité avec les objectifs de ce nouveau Comité.

Denise Roy, PSSF

Réjeanne Dubé, NDA
et Fernande Themens

FEMMES AUTOCHTONES

Première Autochtone ministre



Ancienne cheffe des Premières Nations de Colombie-Britannique, avocate de 44 ans, **Judy Wilson-Raybould**, d'une lignée de défenseurs des droits des communautés autochtones est devenue ministre canadienne de la justice. Auparavant, elle s'était consacrée à promouvoir la gouvernance des Premières Nations, l'accès équitable aux terres et aux ressources ainsi qu'à de meilleurs services en matière d'éducation et de soins de santé.

Le pilotage de la Commission d'enquête nationale sur la disparition et les meurtres de près de 1 200 femmes autochtones, depuis 1980, constituera son principal défi.

Viviane Michel



Viviane Michel est une femme de tradition qui se fait un point d'honneur à valoriser les pratiques traditionnelles de sa nation et à promouvoir le respect de l'identité et de la culture des nations et des femmes autochtones. Innue originaire de Maliotenam, sur la Côte-Nord, elle a longtemps travaillé comme intervenante auprès des femmes violentées avant de devenir présidente de Femmes autochtones du Québec en 2012. Et son combat est

loin d'être terminé mais elle se réjouit du fait que les femmes autochtones occupent désormais 103 des 250 postes de chefs et de conseillers aux conseils de bande du Québec.

Mélissa Mollen Dupuis



Cofondatrice du mouvement Idle No More au Québec, l'artiste multidisciplinaire **Mélissa Mollen Dupuis** consacre sa vie à l'art engagé, au soutien des peuples autochtones et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Originaire de Mingan, sur la Côte Nord, de mère innue et de père québécois, elle raconte le métissage des cultures à travers les arts visuels, l'animation, la performance et le conte.